

Etterbeek, le 28 juillet 2023

Concerne : Enlèvement provisoire du buste d'Hergé pour motif de sécurité

Madame, Monsieur,

Vous aurez probablement constaté que le buste d'Hergé installé sur la place de Theux depuis 2019 ne s'y trouve plus depuis quelques jours.

Il ne s'agit pas des conséquences d'un vol. C'est le service communal des Travaux publics qui a récemment procédé à l'enlèvement du buste après avoir constaté que la cloche de protection en verre renforcé, destinée à protéger le buste, avait été vandalisée au pied de biche.

Précédemment, des débris en tous genres y avaient également été insérés via les interstices de la cloche de protection.

La sculpture elle-même n'a heureusement pas été endommagée, mais elle a donc été enlevée et mise en sécurité, le temps de pouvoir installer sur le socle toujours présent un nouveau dispositif de protection, plus solide que le précédent et facilement démontable afin de pouvoir en nettoyer le contenu en cas de nécessité.

La commune va bien évidemment faire le nécessaire pour que ce nouveau dispositif soit installé le plus rapidement possible, mais il faudra vraisemblablement patienter quelques semaines avant que le buste d'Hergé ne puisse retrouver sa place.

Pour rappel, cette sculpture est l'œuvre de l'artiste Nat Neujean. Elle a été inaugurée par les autorités communales en mai 2019, en présence de Fanny et Nick Rodwell, représentants de TintinImaginatio (ex-société Moulinsart). Ce buste du célèbre créateur de Tintin a été placé à cet endroit car c'est dans le quartier de la place de Theux que celui-ci a vécu une grande partie de son enfance.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

Le secrétaire communal f.f.,

Stéphane QUEECKERS

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF